

Le bulletin DE L'ODP

LA LETTRE D'INFORMATION DES DONATEURS



Osez,
Donnez,
Partagez


ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE



LES PRIMES D'INSTALLATION : UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE !

Le vendredi 26 novembre dernier, l'ODP renouait avec son traditionnel événement des primes d'installation, l'édition 2020 ayant été annulée pour cause de crise sanitaire.

Lors de cette cérémonie, animée par l'animateur Éric Jean-Jean, 23 pupilles, dont le parent sapeur-pompier est décédé en service commandé, se sont vu remettre leur prime d'installation. Accompagné par leurs proches, cette journée a débuté par un hommage aux sapeurs-pompiers décédés en 2020 et la présentation de projets ODP réalisés ces deux dernières années.

INTERVIEW



Alexis, D. - 26 ans

Peux-tu nous raconter ton parcours ?

L'ODP m'accompagne depuis mes 2 ans, à la suite de l'accident de Canadair de mon père en 1997. C'est pourquoi l'ODP a toujours fait partie de ma vie.

Après le lycée, suite à mon bac S science de l'ingénieur, j'ai intégré l'IUT de Nîmes en Génie Electrique et Informatique Industrielle. J'ai pu poursuivre à la faculté de Montpellier en Electronique, Energie et Automatisation. Hélas, je n'ai pas pu poursuivre le Master suite à des problèmes de santé, c'était la même année que le début du Covid.

Toutefois, pour pouvoir continuer à être actif, j'ai décidé d'intégrer la Croix-Rouge. J'ai aidé à mettre en place et superviser des centres d'hébergements d'urgences. Puis quand la situation s'est calmée, j'ai été recruté au centre de vaccination de la mairie de Montpellier où j'y travaille depuis.

Comment as-tu vécu cette journée des Primes d'Installation ?

Lors de cette journée, ma mère et ma sœur m'ont accompagné. Ce jour-là, ma sœur Victoria recevait également sa prime d'installation. Elle avait



demandé à l'ODP de reporter sa remise pour qu'on puisse la faire ensemble. Dès l'entrée j'ai été surpris par l'ampleur de l'organisation. Être accueilli par les Jeunes sapeurs-pompiers et traverser une haie d'honneur furent une première pour moi. Je ne m'attendais pas non plus à la présence d'autant de hauts gradés et de la ministre Marlène Schiappa.

J'ai été extrêmement touché par l'hommage rendu à ceux qui se sont éteints en 2020 et les discours prononcés par ceux qui m'ont suivi et aidé tout au long de ma vie. J'ai aussi été émerveillé par la projection de l'ascension du mont-blanc.

La remise de la prime m'a également beaucoup affecté car à chaque étape de ma vie, l'ODP a toujours été à mes côtés. Quand j'ai dû envoyer mes bulletins de notes tout au long de ma scolarité, les colonies de vacances l'été et/ou l'hiver du primaire jusqu'au collège, les aides que j'ai reçues pour mon permis de conduire, pour les inscriptions aux études supérieures et

pour le logement lorsque j'étais étudiant. La prime signifie la dernière étape de mon passage à l'âge adulte.

Avec cette prime que tu viens de recevoir, quels sont tes projets ?

Avec cette prime, je compte étoffer mon matériel d'électronique avec un oscilloscope, passer le permis moto et m'offrir des maquettes à peindre.

*Un grand merci
à nos généreux donateurs
et à nos sapeurs-pompiers
solidaires pour avoir permis
la réalisation de cet événement.*



**Les primes d'installation,
qu'est-ce que c'est ?**

Elles sont remises aux pupilles venant d'avoir 24 ans ou finissant leurs études ou venant de se marier. Elles signifient la fin des allocations d'études. Nos pupilles peuvent toutefois continuer de percevoir toutes les prestations ponctuelles ou participer à des événements comme le Rassemblement Pupilles Majeurs.



La Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur de France, chargée de la Citoyenneté, Marlène Schiappa, était présente pour apporter son soutien aux pupilles et familles.



A NOS HÉROS ! LE PRIX ACCORNERO !

Au mois de novembre, un autre grand événement s'est déroulé au sein des murs de la Maison des Sapeurs-Pompiers de France. En partenariat avec l'ODP, la Fondation Giacinto Accornero, abritée par la Fondation de France, a remis ses prix éponymes.

Ces prix annuels sont destinés à récompenser des actes de dévouement et de courage exemplaires. Depuis 2013, ces prix récompensent des sapeurs-pompiers à titre posthume ou honorant des actes exceptionnels réalisés par des pompiers souffrant de blessures physiques ou de difficultés matérielles ou financières après leur intervention. Cette année, 12 bénéficiaires, familles de défunts ou sapeurs-pompiers, ont reçu un prix.



Fondation
de
France



RETOURS SUR NOËL

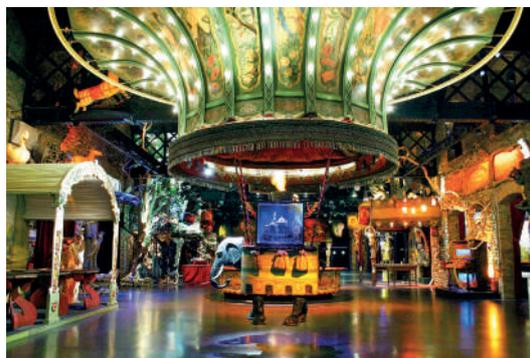
🕒 Noël au pays des cigognes !

*Un grand merci
aux sapeurs-pompiers
du Bas-Rhin qui se sont
investis dans la réali-
sation de ce très bel
événement.*

Du 18 au 21 décembre, 23 pupilles, représentant 11 familles, ont pu participer à un séjour vacances en Alsace, organisé par l'Union Départementale du Bas-Rhin. Durant 4 jours, ils sont partis à la découverte du fameux Marché de Noël de Strasbourg, ont assisté à un spectacle de magie et ont profité d'une journée au parc d'attraction « Europa Park ».

🕒 CARABLADE, L'ODP SE TROUVA FORT POURVUE QUAND NOËL FUT VENU !

Grande manifestation organisée par les Caramotards, la Carabalade s'est vu, pour des raisons de sécurité, amputer de son aspect balade sur les grands boulevards parisiens pour sa 19^{ème} édition. Le jeudi 16 décembre, à partir de 21h, un rendez-vous avait été donné aux motards au milieu du Champ-de-Mars pour qu'ils puissent déposer des jouets neufs. Ainsi, une vingtaine de sapeurs-pompiers bénévoles ont accueilli près de 1 000 motards. C'est autant de jouets que nous avons reçus, destinés à être distribués au Noël des pupilles. Un grand merci pour leur générosité et leur attachement à l'ODP.



🕒 POUR NOS ORPHELINS, PAS DE LUTINS MAIS DES LAPINS !

En raison de la crise sanitaire et des restrictions gouvernementales appliquées au mois de janvier, l'ODP a été contrainte d'annuler le Noël des pupilles qui devait se dérouler les 3 et 4 janvier au Musée des Arts Forains. Souhaitant toute fois prévoir un grand rassemblement pour ses orphelins, l'ODP a décidé d'organiser dans ce même lieu une grande chasse aux œufs à Pâques.





SOLIDARITÉS POMPIERS DE FRANCE DANS LE GARD

Du 14 au 16 septembre dernier, une trentaine de communes du Gard ont été touchées par des inondations et des coulées de boue.

Ces intempéries ont provoqué d'importants dégâts. En attendant une prise en charge assurantielle, le dispositif Solidarités Pompiers de France a permis de venir en aide à 25 familles de sapeurs-pompiers, victimes de cette catastrophe naturelle.

INTERVIEW



Commandant Yves Fages
Délégué social

Tout d'abord, en tant que délégué social du Gard, pourriez-vous nous rappeler depuis combien d'années occupez-vous cette fonction et en quoi elle consiste ?

J'ai l'honneur d'exercer les fonctions de délégué social auprès de notre Union depuis 2010.

La priorité de mes missions est de soutenir nos pupilles et leur famille dans la douleur et les difficultés qu'ils traversent.

J'effectue également la promotion de l'Œuvre des Pupilles en sensibilisant nos Centres de Secours et nos partenaires mais aussi lors de nos diverses manifestations. Enfin, j'accompagne nos frères d'arme qui subissent des épreuves. Qu'elles soient liées au service commandé en suivant leur dossier auprès du Service RH du SDIS (Service départemental d'incendie et de Secours) et de la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France avec notre contrat de groupe, ou accident de la vie, en mettant à leur service notre expérience dans les domaines aussi divers que variés : logement, handicap, banque, surendettement, assurances, consommation, CCAS.



Quel a été votre rôle dans le cadre de Solidarités Pompiers de France et des familles victimes des inondations en septembre dernier ayant bénéficié de ce dispositif ?

Lors des épisodes cévenols de septembre, alerté par notre Directeur et certains Centre de Secours, j'ai rencontré les sinistrés. Après évaluation des dégâts, nous avons collationné et instruit les dossiers nécessitant un soutien financier, et sommes restés à l'écoute de l'ensemble de nos sapeurs-pompiers et PATS (Personnels administratifs et techniques spécialisés) ayant subi des dommages.



Nouvelle plaquette legs, donation et assurance-vie ! N'hésitez pas à la demander.

REÇUS FISCAUX POUR LES DONS 2021

L'ODP a édité et posté l'ensemble des reçus fiscaux pour l'année 2021. Vous ne l'avez pas reçu ? N'hésitez pas à nous contacter pour le récupérer soit par téléphone au 01 49 23 18 18 soit par mail à odp.dons@pompiers.fr ou en allant sur votre espace Donateur sur notre site internet.



Plus de renseignements :



Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France
32 rue Bréguet - 75011 Paris
Tél : 01.49.23.18.18
Mail : odp@pompiers.fr

Pour obtenir des renseignements sur votre don, demandez Alban Migeot de Baran
Pour en savoir plus sur les legs, la donation et l'assurance-vie, demandez Sophie de Place
Directeur de publication : Grégory Allione
Mars 2022 – ISSN 2609-0562